

Rapport d'activité 2019



Association vaudoise des archivistes

21^{ème} rapport d'activité 2019

Septembre 2020

1^{ère} et 4^e de couverture : franc en argent, frappé par le Canton de Vaud à Lausanne, 1845. MMC45813.

Le millésime du 10 août 1845 se réfère à la Constitution vaudoise, mais la pièce est frappée l'année suivante à l'occasion de la commémoration de l'évènement. Elle est distribuée comme prix du tir au fusil.

© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo : Stéphane Ramseyer.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Adresse de l'association : AVA - Association vaudoise des archivistes
Case postale - 1000 Lausanne**

www.archivistes.ch

[ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch)

CCP : 60-377052-4

Cotisations

- **Membre individuel** Fr. 30.-- par an
- **Membre collectif et institution** Fr. 90.-- par an
- **Membre étudiant / chômeur** Fr. 20.-- par an

Graphisme de la couverture : Doriane communication SA, Lausanne
Impression : Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Rapport d'activité 2019

Table des matières

• Informations générales	1
• Table des matières	2
• Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ?	3 - 4
• Membres du comité	5 - 6
• Membres de l'Association au 31.12.2019	7 - 12
• Rapport d'activité 2019	13 - 14
• Comptes 2019 et rapport de la trésorière	15 - 17
• Budgets 2021	18 -19
• Rapport d'activité du GT description & diffusion	20
• « Evaluation des documents du service Données et Archives de la RTS pour une meilleure gestion de leur cycle de vie » (Prix AVA 2019)	21-22
• « Monnaie réelle et monnaie de compte, les côtés pile et face d'un même système monétaire »	23 - 27
• Les richesses insoupçonnées de vos archives : « Un mouchoir pour le jubilé de l'Abbaye d'Yverdon »	28
• Reconstitution d'une élection yverdonnoise	29-31
• Règlement du Prix AVA	32
• Bulletin d'adhésion à l'Association vaudoise des archivistes et bulletins de commande de brochures	34

CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES ?

L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES, CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996 A POUR BUTS DE :

- Permettre des rencontres et des échanges entre ses membres
- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle
- Développer des outils d'aide à la gestion des archives
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels

NOUS ORGANISONS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Journées thématiques de formation – information, visites
- Cours de paléographie
- Soutiens éditoriaux
- Le GT description & diffusion de l'AVA offre aux administrations et au public un accès unifié aux inventaires d'archives communales par le biais de la Plateforme *vaud archives communales*

L'ASSOCIATION EST LARGEMENT OUVERTE

- **AUX REPRÉSENTANTS DE PROFESSIONS VOISINES**

bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musée ou de dépôts thématiques

- **AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets

- **AUX UTILISATEURS DES ARCHIVES**

lecteurs, érudits, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes

- **AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES**

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine

L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER

À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC

LES RÉALISATIONS DE TOUS CEUX

QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER

LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON

Membres du comité

Présidente

Mme Fabienne Chatelan

Archives communales de Morges
Chemin du Banc-Vert 5A
1110 Morges

Tél. 021 828 04 16
archives(at)morges.ch

Trésorière (ad interim)

Mme Caroline Neeser

Cinémathèque suisse
Centre d'archivage
Ch. de la Vaux 1
1303 Penthaz

Tél. 058 800 03 67
caroline.neeser(at)cinematheque.ch

Membres

Mme Aurélie Cardinaux

Haute école pédagogique
Av. de Cour 33
1014 Lausanne

Tél. 021 316 05 31
aurelie.cardinaux(at)hepl.ch

Mme Catherine Guanzini

Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains
Hôtel de Ville – Place Pestalozzi
Case postale 355
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 423 62 10
catherine.guanzini(at)yverdon-les-bains.ch

Mme Lisane Lavanchy Bräm

Archives Historiques Nestlé
Avenue Nestlé 55
1800 Vevey

Tél. 021 924 19 41
lisane.lavanchy(at)nestle.com

M. Jean-Jacques Egger

Archives de la Ville de Lausanne
Rue du Maupas 47
1004 Lausanne

Tel 021 315 22 61
jean-jacques.egger(at)lausanne.ch

M. Mathieu Saboureau

Archives de la Ville de Pully
Avenue du Prieuré 2
1009 Pully

Tél. : 021 721 35 52
mathieu.saboureau(at)pully.ch

Secrétariat et comptabilité :

Isabelle Vioget
1000 Lausanne

ava(at)archivistes.ch

Membres de l'Association au 31 décembre 2019

Membres collectifs (25 institutions) :

- Archives cantonales vaudoises, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives cantonales du Valais, rue de Lausanne 45, 1950 Sion
- Archives historiques régionales, M. Joseph Rivolin, Via Ollietti 3, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Lausanne, rue du Maupas 47, 1004 Lausanne
- Archives de la Ville de Sion, rue de la Tour 14, Case postale, 1950 Sion 2
- Association des archivistes suisses (AAS), Secrétariat, c/o Büro Pontri GmbH, Solothurnstrasse 13, Postfach, 3322 Urtenen-Schönbühl
- CHUV, centre de codage et archivage médical, site LVBC, 1011 Lausanne
- Cinémathèque Suisse, Centre d'archivage, CP 5556, 1002 Lausanne
- CIRA, Avenue de Beaumont 24, 1012 Lausanne
- DATAREC S.A., ch. de la Motte 5, 1024 Ecublens
- DEVILLARD ROMANDIE SA, rue du Lac 226, 1020 Renens
- DOCUTEAM Sàrl, Rue du Milieu 27, 2502 Bienne
- Établissement cantonal d'assurance ECA, Secrétariat général, av. du Général-Guisan 56, Case postale 300, 1009 Pully
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe, La Ferme de Dorigny, 1015 Lausanne
- Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, Quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne
- Institut Benjamin Constant, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne-Dorigny
- JOBIN SA, directeur, Avenue de Provence 10, 1007 Lausanne
- La Source, École romande de soins infirmiers, Archives, av. Vinet 30, 1004 Lausanne
- Musée des arts et des sciences, av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- Protocol Informatique, Rue de Sébeillon 9b, 1004 Lausanne
- Nestlé S.A., Archives Historiques Nestlé, av. Nestlé 55, 1800 Vevey
- Secur'Archiv S.A., 55, rte des Jeunes, 1227 Carouge GE
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
- Tribunal fédéral suisse, Case postale, 1000 Lausanne 14
- Université de Lausanne, Service des Archives, Unicentre 214, 1015 Lausanne-Dorigny

Membres collectifs (141 Communes)

- Commune d'Aclens	La ferme de Commune	1123 Aclens
- Commune d'Apples	rte de Cottens 17, CP 130	1143 Apples
- Commune d'Aubonne	place du Marché 12, CP 133	1170 Aubonne
- Commune d'Avenches	rue Centrale 33, CP 63	1580 Avenches
- Commune de Bassins	place de la Couronne 4	1269 Bassins
- Commune de Baulmes	Hôtel de Ville	1446 Baulmes
- Commune de Begnins	route de St-Cergue 14	1268 Begnins
- Commune de Belmont-sur-Lausanne	rte d'Arnier 2, CP 64	1092 Belmont-sur-Lausanne
- Commune de Bettens	ch. Neuf 1	1042 Bettens
- Commune de Bex	rue Centrale 1, CP 64	1880 Bex
- Commune de Bière	Hôtel de Ville	1145 Bière
- Commune de Blonay	route du Village 45, CP 12	1807 Blonay
- Commune de Bougy-Villars	pl. de l'Ancienne-Eglise 5	1172 Bougy-Villars
- Commune de Bourg-en-Lavaux	Rte de Lausanne 2, CP 112	1096 Cully
- Commune de Boussens	Grand'Rue 1	1034 Boussens
- Commune de Bremblens	rue du Pressoir 1	1121 Bremblens
- Commune de Bretigny-sur-Morrens	rue du Village 3B	1053 Bretigny-sur-Morrens
- Commune de Buchillon	rue Roger de Lessert 10, CP 34	1164 Buchillon
- Commune de Bullet	route de Sainte-Croix	1453 Bullet
- Commune de Bursinel	Maison de Commune	1195 Bursinel
- Commune de Bussigny/Lausanne	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 96	1030 Bussigny-près-Lausanne
- Commune de Chamblon	rue du Village 1	1436 Chamblon
- Commune de Champagne	rue du Village 1	1424 Champagne
- Commune de Chardonne	rue du Village 19, CP 31	1803 Chardonne
- Commune de Chavannes-le-Veyron	rue des Fontaines 17	1148 Chavannes-le-Veyron
- Commune de Chavannes-près-Renens	a. de la gare 46, CP 36	1022 Chavannes-près-Renens
- Commune de Chésereux	rue du Vieux-Collège 38	1275 Chésereux
- Commune de Chevroux	case postale 52	1545 Chevroux
- Commune de Chigny	rue des Vignerons 3	1134 Chigny
- Commune de Commugny	rte de Coppet 10	1291 Commugny
- Commune de Concise	En Chenaux 8, CP 102	1426 Concise
- Commune de Coppet	Grand'Rue 65	1296 Coppet
- Commune de Corcelles/Payerne	rue du Collège 5, CP 34	1562 Corcelles-près-Payerne
- Commune de Corseaux	rue du Village 4	1802 Corseaux
- Commune de Corsier-sur-Vevey	rue du Château 4, CP 75	1804 Corsier-sur-Vevey
- Commune de Cossonay	rue Neuve 1	1304 Cossonay
- Commune de Crissier	ch. de Chisaz 1, CP 146	1023 Crissier
- Commune de Croy	rue des Fontaines 12	1322 Croy
- Commune de Cudrefin	Grand Rue 2, CP 1011	1588 Cudrefin
- Commune de Daillens	rue J.-Villard Gilles 3	1306 Daillens
- Commune de Denges	Ancien Collège	1026 Denges
- Commune de Duillier	ch. de Panlièvre 14, CP 29	1266 Duillier
- Commune de Dully	rte de Bursinel 29, CP 36	1195 Dully
- Commune d'Echallens	place du Château 4, CP 11	1040 Echallens
- Commune d'Echandens	rue de la Gare 4, CP 77	1026 Echandens
- Commune d'Echichens	route du Village 16	1112 Echichens
- Commune d'Ecublens	Mon Repos, CP 133	1024 Ecublens

- Commune d'Essertines/Yverdon	rue du Milieu 7	1417 Essertines-sur-Yverdon
- Commune d'Etagnières	rue du Bourg 2, CP 17	1037 Etagnières
- Commune d'Etoy	pl. Saint-Jaques 3	1163 Etoy
- Commune d'Eysins	rue du Vieux-Collège 1	1262 Eysins
- Commune de Faoug	rte de Salavaux 1a	1595 Faoug
- Commune de Fey	rue de l'Ancien Four 6	1044 Fey
- Commune de Founex	rte de Châtaigneriaz 2	1297 Founex
- Commune de Froideville	rue du Village 16	1055 Froideville
- Commune de Gimel	case postale 68	1188 Gimel
- Commune de Gingins	rte de Trélex 4, CP 52	1276 Gingins
- Commune de Gland	Grand-Rue 38	1196 Gland
- Commune de Goumoëns	rue Château-Dessus 1, CP 11	1376 Goumoëns-la-Ville
- Commune de Grandcour	case postale 35	1543 Grandcour
- Commune de Gryon	Maison de commune	1882 Gryon
- Commune de Jongny	Route de Châtel-st-Denis 3	1805 Jongny
- Commune de Jorat-Mézières	rte du Village 35, CP	1084 Carrouge
- Commune de Jorat-Menthue	rue du Collège 5	1062 Sottens
- Commune de Jouxens-Mézery	ch. de Beau-Cèdre 1	1008 Jouxens-Mézery
- Commune de La Rippe	rue des Quatre-Fontaines 2	1278 La Rippe
- Commune de La Sarraz	Grand-Rue 1	1315 La Sarraz
- Commune de La Tour-de-Peilz	Grand-Rue 46, CP 144	1814 La Tour-de-Peilz
- Commune de L'Abbaye	rte de l'Hôtel-de-Ville 14	1344 L'Abbaye
- Commune de Lavey-Morcles	rue Centrale	1892 Lavey-Morcles
- Commune de Lavigny	rue de l'Eglise 2	1175 Lavigny
- Commune du Mont-sur-Lausanne	rte de Lausanne 16	1052 Le Mont-sur-Lausanne
- Commune de Le Vaud	case postale 31	1261 Le Vaud
- Commune de Leysin	Maison de Commune	1854 Leysin
- Commune de L'Isle	place du Château 7, CP 14	1148 L'Isle
- Commune de Lonay	place de l'Eglise 3	1027 Lonay
- Commune de Lucens	place de la Couronne 1, CP 95	1522 Lucens
- Commune de Lully	Case postale 43	1132 Lully
- Commune de Lussy-sur-Morges	rte de Lully 2	1167 Lussy-sur-Morges
- Commune de Lutry	Le Château, CP 190	1095 Lutry
- Commune de Marchissy	place du Tilleul 6	1261 Marchissy
- Commune de Method	rue de la Forge 22, CP 52	1438 Method
- Commune de Mies	rue du Village 1	1295 Mies
- Commune de Mollens	administration communale	1146 Mollens
- Commune de Montagny-Yverdon	Clos-Lucens 1	1442 Montagny-près-Yverdon
- Commune de Montanaire	rue de la Porte 3, CP 80	1410 Thierrens
- Commune de Montillier	rte de Sugnens 4, CP 50	1041 Poliez-le-Grand
- Commune de Montreux	Grand'Rue 73, CP 1117	1820 Montreux
- Commune de Mont-sur-Rolle	rte du Château 1, CP 68	1185 Mont-sur-Rolle
- Commune de Morges	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272	1110 Morges 1
- Commune de Moudon	pl. Hôtel de Ville 1, CP 43	1510 Moudon
- Commune de Noville	Le Collège 1	1845 Noville
- Commune de Nyon	pl. du Château 3	1260 Nyon
- Commune d'Ollon	Bâtiment administratif, CP 64	1867 Ollon
- Commune d'Ormont-Dessus	Maison de commune	1865 Les Diablerets
- Commune d'Oron	Case postale 35	1607 Palézieux-Village

- Commune de Paudex	rte de la Bordinette 5	1094 Paudex
- Commune de Payerne	Hôtel de Ville, CP 112	1530 Payerne
- Commune de Penthalaz	place Centrale 5	1305 Penthalaz
- Commune de Penthérez	rue du Verdet 2	1375 Penthérez
- Commune de Prangins	La Place, CP 48	1197 Prangins
- Commune de Préverenges	rue de Lausanne 23, CP 96	1028 Préverenges
- Commune de Prilly	rte de Cossonay 40, CP 96	1008 Prilly
- Commune de Provence	rue Centrale 2	1428 Provence
- Commune de Pully	av. du Prieuré 2, CP 63	1009 Pully
- Commune de Rances	rue du Collège 2	1439 Rances
- Commune de Renens	rue de Lausanne 33	1020 Renens
- Commune de Roche	Les Saulniers, CP 27	1852 Roche
- Commune de Rolle	Grand-Rue 44	1180 Rolle
- Commune de Romainmôtier-Envy	place du Bourg 7	1323 Romainmôtier-Envy
- Commune de Romanel/Lausanne	ch. du Village 24	1032 Romanel-sur-Lausanne
- Commune de Rougemont	Case postale 16	1659 Rougemont
- Commune de Savigny	rte de Mollie-Margot 4, CP 136	1073 Savigny
- Commune de Sévery	rue du Record Chauvet 8 a	1141 Sévery
- Commune de St-Barthélemy	rte du Village 82	1040 Saint-Barthélemy (VD)
- Commune de St-Cergue	Place Sy-Vieuxville 1, CP 103	1264 Saint-Cergue
- Commune de Ste-Croix	rue Neuve 10, CP 221	1450 Sainte-Croix
- Commune de St-Légier-La Chiésaz	rte des Deux-Villages 23	1806 Saint-Légier-La Chiésaz
- Commune de St-Prex	ch. de Penguey 1A, CP 51	1162 Saint-Prex
- Commune de St-Saphorin (Lavaux)	chemin de l'Ancien Collège	1071 Saint-Saphorin (Lavaux)
- Commune de St-Sulpice	rue du Centre 47, CP 201	1025 Saint-Sulpice (VD)
- Commune de Sullens	rue du Château 2, CP 12	1036 Sullens
- Commune de Trélex	place de la Tour 6	1270 Trélex
- Commune de Treycovagnes	Grand-Rue 26	1436 Treycovagnes
- Commune de Valbroye	rue du Collège 16, CP 56	1523 Granges-Marnand
- Commune de Valeyres-Montagny	rue de la Butte	1441 Valeyres-sous-Montagny
- Commune de Valeyres-Rances	rue du Village 3	1358 Valeyres-sous-Rances
- Commune de Vaulion	place de l'Hôtel de Ville 1	1325 Vaulion
- Commune de Vevey	rue du Lac 2, CP 1240	1800 Vevey
- Commune de Veytaux	rue du They 1	1820 Veytaux
- Commune de Villars-le-Terroir	rue du Midi	1040 Villars-le-Terroir
- Commune de Villars-Sainte-Croix	Au Village 23	1029 Villars-Sainte-Croix
- Commune de Villeneuve	Case postale 16	1844 Villeneuve
- Commune de Vufflens-la-Ville	rue de la Poste 10, CP 25	1302 Vufflens-la-Ville
- Commune de Vulliens	route du Village 21 b	1085 Vulliens
- Commune de Vullierens	rue de l'Eglise 6	1115 Vullierens
- Commune de Vully-les-Lacs	rte d'Avenches 11, CP 67	1585 Salavaux
- Commune de Yens	chemin de la Poste 2, CP 38	1169 Yens
- Commune d'Yverdon-les-Bains	Hôtel de Ville, CP 355	1401 Yverdon-les-Bains
- Commune d'Yvonand	av. du Temple 8	1462 Yvonand
- Commune d'Yvorne	La Grappe 2	1853 Yvorne

Membres individuels (96)

- Abou Samra Nayo Samar
- Ahonyo Seyena
- Althaus Dominique
- Alves Nina
- Anderfuhren Sandrine
- Aubert Jean-Luc
- Aubert Jean-Pierre
- Bardel Philippe
- Barreau Ivan
- Béguelin Marcel
- Berthoud Raphaël
- Bize Philippe
- Bilvin Vanessa
- Bourban-Mayor Elisabeth
- Braillard Yves
- Brand Patricia
- Burgy François
- Busset Mary-Claude
- Calisto Acacio
- Cardinaux Aurélie
- Carruzzo Sabine
- Chapuisat Jean-Pierre
- Chiarada Florian
- Claudet René
- Contesse Eloi
- Cosandey Roland
- Coutaz Gilbert
- De Icco Fabrice
- De Mulinen Pascale
- Defferrard Florian
- Denebourg Hélène
- Depoisier Michel
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Detrey Sophie
- Develey Yvette
- Ducraux Louis
- Duruz Olivier
- Eggler Jean-Jacques
- Favez Pierre-Yves
- Favre Jacqueline
- Feihl Olivier
- Filippozzi Lorraine
- Forestier Pierre
- Freymond Pierre
- Frochaux Pierrette
- Galimberti Barbara
- Ghiringhelli Jean
- Gilliéron Christian
- Giorgianni Michèle
- Giovannini Manuela
- Grange Didier
- Grodecki Christophe
- Grote Michèle
- Guanzini Catherine
- Guignard Henri-Louis
- Guillot Vincent
- Guisolan Jérôme
- Hausmann Germain
- Heiniger Maude
- Humbert Madeline
- Jacot Jean-François
- Karli Chantal
- Katz Tamara
- Krause-Bilvin Jan
- Lavanchy Lisane
- Le Comte Guy
- Lüthi-Graf Evelyne
- Magnin Eric
- Morisod Pascal
- Mottier Hélène
- Nicod Jean-Marc
- Noyer Frédéric
- Parrat René
- Pellaux Geneviève
- Pflug Léopold
- Pham Nam
- Pham Valérie
- Pictet Robert
- Pieracci Aurélie
- Praz Renaud
- Raymond Denyse
- Roch Nadia
- RoCHAT Rémy
- Rollinet Raphaël
- Rouyer Mathilde
- Ruegg Marcel
- Seewer Bourgeois Eveline
- Spitale Erard Muriel – mse Conseil
- Steudler Brigitte
- Tâche Fabienne
- Tièche Julien
- Tissot Laurent
- Tourn Christine
- Varidel Marc
- Vuilleumier Christophe
- Yerly José

Membres étudiants (4)

- Bessi Emmanuelle
- Dalla Valle Mara

- Etique Michela
- Tuya Rosina

Membre d'honneur (1)

- Ruth Liniger

Evolution des membres durant l'année 2019 :

Une commune a démissionné.

Une institution a démissionné

Une institution a été admise.

Un membre étudiant a été admis.

Sept membres individuels ont été admis.

Cinq membres individuels ont quitté l'association.

Statistique des membres :

Membres collectifs, institutions :	24
Membres collectifs, communes :	141
Membres individuels :	96
Membres étudiants/chômeurs :	4
Membres d'honneur	1

Total membres au 31 décembre 2019 **266**

=====

===

au 30.06.2001 = 250 membres
au 25.05.2002 = 256 membres
au 14.06.2003 = 254 membres
au 31.12.2004 = 260 membres
au 31.12.2005 = 264 membres
au 31.12.2006 = 267 membres
au 31.12.2007 = 268 membres
au 31.12.2008 = 260 membres
au 31.12.2009 = 261 membres
au 31.12.2010 = 262 membres
au 31.12.2011 = 258 membres
au 31.12.2012 = 261 membres
au 31.12.2013 = 262 membres
au 31.12.2014 = 261 membres
au 31.12.2015 = 258 membres
au 31.12.2016 = 264 membres
au 31.12.2017 = 270 membres
au 31.12.2018 = 265 membres

Rapport d'activité 2019

En 2019, le comité s'est réuni à sept reprises.

Deux projets sont arrivés à terme : la brochure « Archives privées » a été imprimée et diffusée et le nouveau site internet de l'AVA a été mis en ligne. Ce dernier tourne sur WordPress qui présente l'avantage d'être un logiciel open source (pas de frais de licence à chaque nouvelle version). Une ligne graphique sobre a été adoptée permettant de mettre davantage en valeur le contenu qui a été repensé et restructuré. Pour rappel (cf. RA 2018), le site a intégré la plateforme « vaud archives communales ». Le nouveau site a été présenté lors de l'assemblée générale de l'AVA qui s'est tenue le 28 juin au Musée monétaire cantonal, au Palais de Rumine, à Lausanne. L'assemblée a été aussi l'occasion de prendre congé de Delphine Friedmann en tant que présidente du Groupe description & diffusion suite à sa nomination à la direction des Archives cantonales vaudoises. Le groupe de travail est désormais directement rattaché à l'AVA. Outre des rencontres régulières, il organise une demi-journée thématique annuelle.

La partie statutaire a été suivie d'une visite guidée. Les participants ont grandement apprécié les explications de la conservatrice Mme Carine Raemy Tournelle qui leur a fait découvrir la variété des monnaies en cours dans notre région sous l'Ancien Régime. Un apéritif, servi dans le hall du musée, a clos la journée.

Mme Karine Crousaz, maître d'enseignement et de recherche à la section d'histoire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, a animé le cours de paléographie consacré à la lecture de la correspondance de Messieurs de Berne avec leurs sujets vaudois au XVI^e siècle. Les participants ont découvert l'écriture particulière de Pierre Cyro, secrétaire de la Ville de Berne de 1525 à 1561. En 1533, il réorganisa la chancellerie bernoise et révisa les archives. Il joua aussi un rôle important dans la conquête du Pays de Vaud.

La Commune de Pully nous a mis de nouveau gracieusement une salle à disposition. Le cours s'est déroulé sur trois séances, les jeudis 31 octobre, 7 et 14 novembre et a été suivi par 19 participants.

16 personnes ont répondu à l'appel aux membres diffusé au mois de juin pour constituer un groupe de travail permanent sur le thème du Records management et de l'archivage électronique. Elles proviennent d'horizons différents : sociétés privées, communes, institutions, prestataires de services. Deux réunions ont eu lieu en novembre et décembre afin de définir les attentes des participants et fixer les objectifs à atteindre.

Le 28 novembre, une demi-journée a été consacrée à la médiation en archives. Ce moyen de valorisation est encore peu exploité dans notre domaine en comparaison à d'autres institutions (musées, bibliothèque). Les archivistes, M. Alain Dubois (Archives cantonales du Valais), Mme Anouk Dunant Gonzenbach (Archives cantonales de Genève), Mme Charline Dekens (Archives de la Ville de Lausanne) et l'historien M. Thomas Schmutz (initiateur du CAS¹ « Promouvoir une institution culturelle ») ont témoigné de leurs expériences au sein de leurs institutions. Animations et ateliers

¹ Certificate of Advanced Studies

avec les enfants dans le cadre scolaire, visites guidées, expositions, collaborations avec les musées locaux, voire créations artistiques, autant d'idées qui ont pour but de mieux faire connaître l'histoire de la ville ou de la région dans laquelle on vit. Ces divers retours d'expériences sont disponibles sur notre site www.archivistes.ch. Les participants (14) étaient moins nombreux que ce que nous espérions mais ces derniers ont manifesté un vif intérêt par une discussion nourrie avec les intervenants. L'activité a eu lieu à la HEP, à Lausanne, suivie d'une collation.

Comme le mentionnait notre rapport d'activité précédent, l'AVA avait engagé une nouvelle secrétaire à l'automne 2018. Or cette dernière n'est restée que quelques mois en fonction, ce qui a passablement perturbé la gestion du secrétariat. Mme Isabelle Vioget l'a remplacée début mai. Elle a repris en main la comptabilité de l'association et les comptes ont pu être présentés, comme prévu, au mois de juin lors de l'assemblée générale.

Enfin, le Prix AVA 2019 a été attribué à Mme Caroline Chevieux pour son travail intitulé « Evaluation des documents du service Données et Archives de la RTS pour une meilleure gestion de leur cycle de vie ». Le Prix récompense un travail minutieux, tant du point de vue de l'analyse de l'organisation complexe du système de gestion documentaire de la RTS que des recommandations proposées pour une gestion plus efficace du cycle de vie des documents. Le prix lui a été remis le 26 novembre 2019 par la soussignée, lors de la cérémonie de remise des diplômes de la HEG.

F. Chatelan
Présidente

Bilan au 31 décembre 2019

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2020

		<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000	PostFinance 60-377052-4	14'892.84	
1005	PostFinance 92-716688-9 « E-Deposito »	54'296.60	
1010	PostFinance 12-321564-5 « Plateforme WEB des inventaires »	12'187.95	
1051	Débiteurs membres	2'100.00	
1176	Avoir Impôt anticipé	94.25	
1300	Actif transitoires	100.00	
2100	Passifs transitoires		727.00
2000	« Plateforme WEB des inventaires »		12'187.95
	Capital au 01.01.2019	85'157.88	
2400	Perte	14'401.19	
2800	Capital au 31.12.2019		70'756.69
		83'671.64	83'671.64

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

		<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
600	Cotisation des membres		17'610.00
610	Produits cotisation bienfaiteurs		170.00
620	Produits cours et ventes		0.00
	<u>Frais généraux</u>		
400	Frais de bureau	774.80	
405	Impressions (rapport annuel, adhésion AVA, etc)	1'023.15	
406	Projet « archives privées » (impression brochures)	1'313.95	
410	Frais de séance de comité	245.80	
415	Activités et manifestations y compris AG : cours de Paléographie, médiation culturelle	1'499.85	
416	Prix AVA	600.00	
420	Ports et taxes postales	1'401.05	
425	Maintenance WEB, (y.c. refonte du site)	19'947.45	
430	Cotisations aux associations	250.00	
431	Autres charges administratives	410.15	
440	Salaire et charges sociales	4'196.64	
450	Soutiens	0.00	
460	Frais bancaires	209.66	
470	Littérature spécialisée / abonnements	308.69	
		32'181.19	17'780.00
490	Perte nette		14'401.19
		32'181.19	32'181.19

GT description & diffusion Bilan au 31 décembre 2019

Correspondant au poste 2000 "plateforme WEB des inventaires"
de la comptabilité générale

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1010 PostFinance 12-321564-5	12'187.95	
1100 Créances (débiteurs-clients)	0.00	
1300 Actif de régularisation	0.00	
2000 Dettes résultantes d'achats L&P		0.00
2500 Avance de l'AVA		3'753.90
2970 Bénéfice (perte) reporté(e) exercice 2016 *		1'079.85
2970 Bénéfice (perte) reporté(e) exercice 2017 *		415.50
2970 Bénéfice (perte) reporté(e) exercice 2018		3'716.00
2979 Bénéfice (perte) de l'exercice 2019		3'222.70
	12'187.95	12'187.95

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
<u>Produits</u>		
3000 Cotisations des membres actifs		6'750.00
3200 Produits de membre bienfaiteur		0.00
<u>Charges</u>		
6510 Téléphones, internet, frais de port	0	
6590 Conseils et développements (Docuteam)	3'231.00	
6600 Publicité / annonces	186.30	
6790 Autres charges d'exploitation	50.00	
6940 Autres charges financières	60.00	
	3'222.70	
490 Bénéfice net		6'750.00
	6'750.00	6'750.00

* le bénéfice de l'exercice 2016 de CHF 1'079.85 n'avait pas été reporté et le bénéfice de l'exercice 2017 de CHF 415.50 avait été reportée automatiquement sur l'avance de l'AVA.

Rapport de la trésorière – Exercice 2019

Bilan

On constate une diminution du capital de Fr. 85'157.88 à Fr. 70'756.68.

Ceci est dû, d'une part, aux dépenses causées par la refonte complète de notre site internet. Ce projet a pris de l'ampleur au cours de sa réalisation. La dernière facture a été imputée sur le budget 2019 et non sur le budget 2018.

D'autre part, en raison du changement de secrétaire, deux salaires ont été versés au mois de mai pendant la passation de pouvoir.

Compte de pertes et profits

Poste 600 : les cotisations des membres sont rentrées normalement. A signaler quelques démissions et quelques exclusions de membres qui n'avaient plus réglé leur cotisation pendant deux ans en dépit des rappels. Le nombre de membres s'élève à 266. A noter que plusieurs membres ont versé un montant supérieur qui est comptabilisé en 610.

Poste 406 : projet archives privées : il s'agit de la dernière étape ; ce projet est maintenant achevé.

Poste 425 : sous maintenance WEB sont comptabilisés tous les frais occasionnés par la refonte, les mises à jour et l'hébergement du site.

Poste 470 : y sont comptabilisés les numéros de la Gazette des Archives acquis en mémoire de Cristina Bianchi.

Groupe de travail description & diffusion

La gestion de la comptabilité de la plateforme *vaud archives communales* (Plateforme Web des inventaires) figure au bilan et a été soumise aux vérificateurs des comptes. Elle apparaît toujours dans le bilan général de l'AVA pour la valeur du compte bancaire, en lien avec le bilan du GT description & diffusion. La comptabilité de la Plateforme Web des inventaires s'est soldée par un bénéfice net de Sfr. 3'222.70 et le compte Postfinance associé est doté d'un montant de Sfr. 12'187.95 au 31 décembre 2019.

Deux nouvelles communes se sont inscrites : Founex et Eysins.

le 1^{er} septembre 2020
La trésorière ad interim
Caroline Neeser

Budget pour l'année 2021

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2020

	Budget 2021	Comptes 2019	Comptes 2018
Recettes			
600 Cotisations des membres	18'000.00	17'610.00	17'950.00
610 Dons des membres	200.00	170.00	160.00
620 Ventes brochures	75.00	0.00	75.00
630 Intérêts sur CCP	0.00	0.00	0.00
<i>Total des recettes</i>	18'275.00	17'780.00	18'185.00
 Dépenses			
400 Frais bureau (administratif, frais bancaire, etc)	1'100.00	1'394.61	648.70
405 Impression dossiers/rapport	1'200.00	2'337.10	1'213.30
406 Projet « archives privées »	0.00	0.00	6'500.00
407 Projets	1'000.00	0.00	0.00
410 Frais de séances comité	500.00	245.80	574.00
415 Activités et manifestations y compris AG	2'000.00	1'499.85	1'933.90
416 Prix AVA	600.00	600.00	600.00
420 Ports et taxes postales	1'000.00	1'401.05	1'077.80
425 Maintenance WEB	1'000.00	19'947.45	2'997.25
430 Cotisations aux associations (AAS)	250.00	250.00	250.00
440 Salaires et charges sociales	3'900.00	4'196.64	3'899.90
450 Soutiens divers	1'000.00	0.00	0.00
460 Divers	300.00	0.00	0.00
470 Littérature/abonnements	0.00	308.69	0.00
<i>Total des charges</i>	13'850.00	32'181.19	19'694.85
Solde pour balance : bénéfice/perte	4'425.00	-14'401.19	-1'509.85

Budget du Groupe description & diffusion pour l'année 2021

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2020

	Budget 2021	Comptes 2019
Recettes		
Cotisations des membres	5'750.00	6'750.00
Soutien des ACV	0.00	0.00
Intérêts sur CCP	0.00	0.00
<i>Total des recettes</i>	5'750.00	6'750.00
Dépenses		
Hébergement plateforme	3'500.00	3'231.00
Secrétariat	800.00	236.30
Frais annexes	100.00	60.00
<i>Total des charges</i>	4'400.000	3'527.30
Solde pour balance : bénéfice/perte	1'350.00	3'222.70

Rapport d'activité du GT description & diffusion

Membres

Le GT description & diffusion réunit désormais 28 archivistes romands intéressés par les questions de description des archives et de diffusion des inventaires. Ces archivistes représentent des institutions qui utilisent ou non un logiciel dédié. La plupart représente des institutions utilisatrices du logiciel AtoM, mais plusieurs ont adopté d'autres solutions. Le partage d'expérience est la raison d'être et le cœur du groupe.

Direction & organisation

En juin 2019, Delphine Friedmann a quitté la direction du GT D&D pour prendre ses fonctions à la tête des Archives cantonales vaudoises. Le GT D&D salue et remercie Delphine Friedmann pour l'énergie avec laquelle elle s'est engagée dès 2010 dans le projet Panorama 2, en 2012 dans le Groupe des utilisateurs d'AtoM et enfin en 2017 dans le GT D&D. Ces espaces de réunion appréciés de tous les archivistes y ayant pris part lui doivent beaucoup. La plateforme vaud.archivescommunales.ch, qui en est issue, est une réalisation majeure pour la mise en valeur des richesses des archives communales vaudoises. L'aventure continue et le GT D&D se réjouit des collaborations futures.

La direction du GT D&D, depuis juin 2019, est assurée par Mathias Walter. Les procès-verbaux des séances sont rédigés à tour de rôle par Catherine Guanzini et Nicole Meystre.

Un sous-groupe du GT D&D réunit les membres de la plateforme vaud.archivescommunales.ch. La gestion administrative de la plateforme est assurée par Pro Archives Conseils SA et le secrétariat de l'AVA. Julien Tièche assure quant à lui la direction technique en liaison avec Docuteam Sàrl qui héberge la plateforme.

Rencontres GT D&D

Le GT s'est réuni à 3 reprises en 2019. Lors de ces rencontres, chacun a la possibilité de s'exprimer et d'évoquer les questions ou réflexions en cours dans son institution, notamment par le biais d'un tour de table qui est proposé lors des séances "standards". Voici, parmi d'autres, quelques exemples d'éléments discutés :

- La publication des images et la question des droits d'auteur
- La cotation des fonds
- La migration de la base de données en ligne Panorama vers vaud.archivescommunales.ch

Le 11 mars 2019, le GT D&D a organisé sa première demi-journée thématique à la Fondation Jean Monnet sur le thème : « Quelles stratégies pour quels contenus ? Quelles stratégies pour quels publics ? » Sylvie Béguelin, directrice de la bibliothèque et des archives de La Chaux-de-Fonds, Barbara Galimberti, des Archives de la Construction moderne, Mathias Walter et Vincent Bezençon, de la Fondation Jean Monnet, ont donné des interventions qui ont rythmé la discussion et la réflexion.

Mathias Walter

PRIX AVA 2019

« Evaluation des documents du service Données et Archives de la RTS pour une meilleure gestion de leur cycle de vie »

Disponible sur RERO à l'adresse suivante : <https://doc.rero.ch/record/327837?ln=fr>

Ce travail de Bachelor rend compte du cheminement effectué entre l'analyse de la situation initiale au sein du service Données et Archives de la RTS et la finalisation de l'outil archivistique qu'est le calendrier de conservation. Il s'agit d'un travail pratique, complété par une réflexion théorique, mettant en avant la fonction archivistique de l'évaluation.

Le service Données et Archives (D+A) a pour mission d'assurer la gestion, la valorisation et l'accessibilité des données et archives de la Radio Télévision Suisse (RTS). Il s'agit donc de mettre en place les processus qui permettent de sauvegarder, d'enrichir, de retrouver et de valoriser le patrimoine de la RTS, c'est-à-dire ses archives audio et audiovisuelles.

Le service compte une soixantaine de collaboratrices et de collaborateurs répartis entre les sites de Lausanne et de Genève, dédiés respectivement au son et à la vidéo. Leurs activités principales s'orientent autour de la constitution et de la mise en valeur du patrimoine de la RTS, de la possibilité offerte aux programmes de réutiliser les documents d'archives et de l'aide apportée aux journalistes et aux producteurs dans la recherche d'information. Très compétent en la matière, le service s'est, toutefois, aperçu qu'il n'apportait pas le même soin à ses propres archives, c'est-à-dire à ses documents d'activité.

Les réflexions menées dans le cadre du Cercle Patrimoine de D+A ont, dans un premier temps, porté sur l'importance de garder une trace de l'évolution du service, de son histoire et de ses activités. Puis, dans un second temps, cette envie de protéger le patrimoine documentaire de D+A a débouché sur le constat que, pour ce faire, il était nécessaire de contrôler l'entier du cycle de vie des documents. Ne disposant pas des outils lui permettant d'assurer une gestion efficace de ses archives courantes et intermédiaires et, par là même, de constituer de façon réfléchie son patrimoine documentaire, D+A a souhaité mettre en place un calendrier de conservation pour ses documents d'activité.

Le mandat s'est déroulé en trois étapes distinctes. La première a consisté en une analyse approfondie de la situation, permettant, d'une part, d'évaluer le service en tant que producteur d'archives, les processus mis en place et la valeur même des documents et, d'autre part, de pointer les principaux manques et besoins en termes de gestion documentaire. En parallèle, une revue de la littérature professionnelle a été effectuée, afin de faire le tour des différentes notions liées à l'évaluation archivistique et de mettre en lumière les grandes stratégies de la seconde moitié du XXe siècle. Enfin, la troisième étape du mandat a permis l'élaboration du calendrier de conservation du service D+A.

Pour mener à bien ce projet, différentes approches archivistiques ont été utilisées, afin d'obtenir la vision la plus complète possible de la situation initiale et de proposer ensuite un outil adéquat. Des éléments de l'analyse des besoins ont été combinés à la stratégie de la macro-évaluation pour procéder à l'étude du service Données et Archives dans sa globalité, pour comprendre son histoire, son environnement, l'évolution de sa structure et définir les fonctions et activités dont découlent les

documents. Il s'agissait de cerner le contexte de création des documents et les processus qui leur donnaient naissance. Dans un deuxième temps, un intérêt particulier a été porté aux documents eux-mêmes, à leur contenu et à leur valeur, complétant la première analyse par des techniques de micro-évaluation qui ont notamment donné lieu à un inventaire. La typologie a ensuite permis de faire le lien entre les fonctions et activités du service et les documents produits et reçus qui avaient été analysés. C'est à partir des principales catégories de cette typologie que les grandes séries du calendrier de conservation ont été définies. La théorie des valeurs, le cycle de vie des documents ainsi que les différentes familles de critères d'évaluation ont représenté un socle solide au moment d'entrer dans la construction de l'outil à proprement parler. Enfin, les différentes techniques d'enquête, telles que le questionnaire initial, les entretiens et finalement la table ronde organisée à D+A ont permis d'affiner le travail.

L'état des lieux a percé à jour une situation peu satisfaisante et quelque peu laissée à l'abandon, l'absence de vision claire et structurée concernant les documents d'activité ayant laissé les mauvaises pratiques s'accumuler, au fil du temps. Cette première étape a ainsi posé les bases d'un travail d'analyse et de réflexion visant à construire le calendrier de conservation.

Ce dernier met en avant l'importance des fonctions d'exploitation à D+A, reflétant par là-même le nouveau système de gouvernance du service, l'holocratie, système américain fondé sur l'intelligence collective. Pour chaque type de dossier ou de document, un dossier de règle type a été créé, afin de réunir les différentes informations utiles pour élaborer la règle de conservation. Grâce à cela, il a été possible de définir les durées d'utilité administrative et d'utilité légale ainsi que le sort final.

Les observations effectuées ont également contribué à la production de recommandations concernant l'utilisation du calendrier mais aussi visant à mettre en place des principes de base pour une gestion efficace du cycle de vie des documents.

Afin d'accompagner les futurs répondants Archives de D+A dans l'application du calendrier de conservation, un guide d'utilisation a été conçu. Le but était de donner le maximum d'informations de façon digeste, en proposant, dans un premier temps, les informations principales sous une forme visuelle et moins austère, et, dans un second temps, des informations plus détaillées.

A ce guide se sont ajoutées des recommandations d'ordre plus général, concernant notamment le plan de classement, le nommage des fichiers, la mise en place d'une solution d'archivage pour les archives historiques, ou encore le tri des documents papier ainsi que la sensibilisation du personnel.

La prise de conscience amorcée à D+A et concrétisée par ce mandat, a ouvert la voie à une amélioration notable. Le service poursuit actuellement sa réflexion afin de mettre en place les outils adaptés à ses besoins.

Caroline Chevieux
Lauréate du Prix AVA

En complément aux activités de l'AVA : AG 2019 au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, collections Monnaies et médailles

Monnaie réelle et monnaie de compte, les côtés pile et face d'un même système monétaire

Lors de la visite de l'Association des archivistes vaudois le 28 juin 2019 au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, j'avais présenté la numismatique à l'aide d'exemplaires conservés dans nos collections et expliqué les principales similitudes et différences de la monnaie réelle et de la monnaie de compte. À la demande de Mme Fabienne Chatelan, j'ai le plaisir de vous remettre cet article sur le sujet.

La première notion à définir est celle du système monétaire. Ses deux composantes sont la monnaie réelle dite « de règlement » et la monnaie de compte, abstraite, qui sert à exprimer une valeur et à compter. Quels liens existent-ils entre les deux ? La raréfaction de la première contribue au développement de la seconde, qui ne nécessite pas d'espèces « sonnantes et trébuchantes ». Comme son nom l'indique, la monnaie de compte, que l'on peut qualifier de virtuelle, est utilisée pour les opérations comptables, notamment celles qui nécessitent des sommes importantes, comme par exemple les salaires, les amendes, les pensions, les prix d'achat ou de vente de terrains, etc. Si la monnaie de compte est déjà employée dans les textes antiques, elle prend son essor au Moyen Âge.

À cette époque, hormis quelques exceptions, les pièces de monnaies en circulation ont une valeur faciale ou valeur libératoire établie par la quantité de métal fin qui les compose, nommé aussi « métal noble » ou « métal précieux ». Sous ce terme sont désignés l'or et l'argent, le platine n'étant utilisé pour la production monétaire que depuis quelques décennies². Les échanges plus modestes de la vie quotidienne se réalisent avec des espèces en alliage mêlant métal noble et métal vil comme le billon (argent –cuivre) ou des alliages de métaux vils uniquement comme le bronze (cuivre-plomb-étain-zinc) et le métal blanc (plomb-étain) par exemple. Le poids et la proportion de l'alliage de chaque monnaie est défini par le nombre de pièces taillées dans une unité de masse définie par l'autorité, comme la livre. À la livre romaine de +/-327 g, encore utilisée au Haut Moyen Âge, succède la nouvelle livre de Charlemagne de 409 g dans laquelle sont taillés 240 deniers de 1.70 g chacun. Avec le cours du denier fixé par Charlemagne (une livre d'argent vaut 20 sous de 12 deniers, soit 240 deniers), la livre-poids devient également une monnaie de compte. Elles sont toutes deux en étroite relation, mais dès que le denier et son sous-multiple, l'obole, sont dévalués, la correspondance disparaît³. Adolphe Dieudonné pense que la véritable création de la monnaie de compte provient de cette séparation⁴. La livre n'est donc pas une monnaie réelle échangeable, mais qu'en est-il du sou et du denier ?

² Ces métaux nobles ne sont toutefois jamais utilisés purs. Ils sont complétés à hauteur de 5 à 10 % d'autres métaux, en général du cuivre, pour les rendre plus résistants.

³ La dévaluation est due soit à une diminution du poids et/ou du pourcentage de métal précieux dans l'alliage de la monnaie (mutation réelle), soit à une modification du cours de la monnaie (mutation nominale). Ainsi le taux de change de la monnaie affaiblie se déprécie par rapport à une monnaie de référence.

⁴ Dieudonné 1948, p. 132

Le *solidus* ou sou est une monnaie d'or créée par Constantin vers 310. Frappé jusqu'au IX^e siècle en Occident, sa production s'achève définitivement en Orient deux siècles plus tard. Monnaie réelle stable, pivot de l'économie, il reste une référence et devient alors monnaie de compte⁵. L'histoire du denier est plus longue. Né vers 211 av. J.-C., le denier subit de fortes dévaluations et disparaît au III^e siècle pour réparaître chez les Mérovingiens quatre siècles plus tard. Les Carolingiens unifient son poids et sa taille et fixent son cours. Il est donc une unité de poids, une monnaie frappée et une monnaie de compte. Il ne disparaît qu'à la fin du XVIII^e - XIX^e siècle dans les divers pays d'Europe⁶. Nous pouvons donc constater que les principales dénominations de la monnaie de compte sont à l'origine des valeurs pondérales, les sous et les deniers étant également des valeurs monétaires. Toutefois seul le denier circule jusqu'à l'adoption d'un nouveau système monétaire et métrique décimal.

En France, dès le règne de Philippe I^{er} (1060-1108), les deniers sont frappés essentiellement à Paris, même si d'autres ateliers royaux, soumis aux mêmes règles, en produisent. La livre est alors appelée livre *parisis*. En 1203, la livre tournois remplace la livre *parisis* comme monnaie de compte du domaine royal français, mais les deux livres coexistent dans des aires géographiques distinctes. Quatre livres *parisis* valent alors cinq livres tournois, mais la parité carolingienne d'une livre équivalant à 20 sols ou 240 deniers persiste⁷. Du VIII^e siècle au XIII^e siècle, seuls les deniers et les oboles circulent, mais dès l'apparition d'autres espèces d'or et d'argent utilisées pour les échanges, le système de compte se complexifie. Par exemple, le gros tournois d'argent français frappé dès 1266 et le florin d'or, créé à Florence en 1252, deviennent également des monnaies de compte, le premier valant un sou de 12 deniers et le second une livre. Le passage du monométallisme argent au bimétallisme or-argent est à l'origine de déséquilibres et de crises monétaires, car la dépréciation de la monnaie d'argent crée un déséquilibre avec l'or dont la valeur augmente de telle sorte que le florin vaut deux livres à la fin du XV^e siècle⁸. Exprimée en sous (ou gros) et deniers, la valeur et par extension le pouvoir d'achat d'une monnaie de compte varie donc en fonction des dévaluations et renforcements de la monnaie réelle⁹. Ainsi en 1790, la valeur de la livre tournois ne vaut plus que le 18^e de celle du XIII^e siècle. En revanche la menu monnaie en billon (alliage d'argent et de cuivre) reste fixe par rapport à la monnaie de compte. Ainsi le cours des monnaies d'or et d'argent est souvent mentionné à l'aide de petites valeurs (par ex. deniers, *Batzen* et *Kreuzer*) dans les mandements monétaires, placardés dans les lieux publics.

En Suisse, la livre tournois est également utilisée¹⁰, mais au XIV^e siècle, de nouvelles livres apparaissent, notamment en Suisse alémanique. Elles sont soit basées sur l'*Angster* ou le *Rappen* qualifiés de gros deniers, soit sur le *Haller* ou le *Stebler*, petits deniers¹¹. En Suisse romande, un système unifié de monnaie de

⁵ Les sols ou sous modernes et contemporains n'ont conservé de cette monnaie que le nom.

⁶ En France, dès le règne de Louis XIV, le denier cesse d'être frappé, mais des multiples comme les monnaies de 6 deniers ou 12 deniers le remplacent. Dorénavant le denier valeur s'applique à des fractions de louis ou d'écus qu'on ne peut manipuler physiquement. Le système de compte reste donc le même. Voir Dieudonné 1948, p. 135

⁷ En 1677, la livre tournois devient l'unique monnaie de compte du royaume de France.

⁸ Schmutz-Zaech 2007

⁹ Lardin 2007, pp. 48-50

¹⁰ Les comptes de l'hôpital Notre-Dame de Lausanne l'attestent. Ils nous apprennent qu'en 1374, les recettes s'élèvent à 249 livres (59'760 deniers de compte) et les dépenses à 174.5 livres (41'880 deniers de compte). Moser 2005

¹¹ Schmutz 2010

compte est mis en place à la fin du XVI^e siècle. Ainsi Genève, Fribourg, Neuchâtel, le Valais et le Pays de Vaud conservent le nom de leur monnaie de compte, de ses subdivisions et la parité entre elles comme le confirment les trois conférences monétaires de Fribourg et Soleure en 1590 et celle de Payerne en 1592. Elles établissent aussi la synchronisation du florin avec la livre à Lausanne, Genève et Neuchâtel. Le terme de « monnoye de Romagne » (Romandie) définit ce système unifié dans les documents¹². Celui-ci est toujours basé sur un fractionnement duodécimal. Ainsi, comme le résume Charles Froidevaux, « le florin de 12 gros (sols) utilisé en « Romagne », équivalant à la livre faible de 12 gros à Neuchâtel, au florin de 12 sols à Genève et Lausanne (issu du florin de Savoie), ainsi qu'au florin petit poids de 12 gros de Fribourg et Valais »¹³. Dans le Pays de Vaud, sous domination bernoise, on retrouve également la mention du *Batz*, monnaie réelle de règlement et monnaie de compte qui vaut trois gros (ou sols). Si le florin est égal à une livre en Suisse Romande, le *Gulden*, florin de compte des cantons alémaniques comme Zurich, Berne et Lucerne, équivaut à deux livres bernoises, soit 40 sols bernois ou 15 *Batzen* ou encore 60 *Kreuzer*¹⁴. Il vaut donc 3.75 florins de Romagne. Les Vaudois, comme tous ceux placés dans la zone d'influence monétaire bernoise, doivent donc connaître et utiliser le système de compte bernois tout en continuant à utiliser le leur. De nouvelles monnaies s'ajoutent à ce système de compte à la fin du XVII^e siècle comme le *Taler* ou 2 *Gulden* (écu blanc) de 30 *Batzen* et la *Krone* (couronne ou écu bon) de 25 *Batzen*. En 1757, apparaît finalement une monnaie de 10 *Batzen* appelée aussi livre suisse ou *Schweizer Franken*¹⁵. Pour comprendre la parité de ces monnaies, le tableau ci-dessous est essentiel.

Tableau 7 : agrégat des monnaies bernoise et lausannoise, 1590-1798

<i>thaler</i> (écu blanc)	<i>cou-ronne</i> (écu bon)	écu (écu petit)	<i>florin</i> (<i>goulden</i>)	<i>franc</i> (<i>livre suisse</i>)	<i>livre</i> (<i>bernoise</i>)	livre (lausannoise)	florin (petit poids)	<i>batz</i> (<i>bache</i>)	<i>sol</i> (<i>bernois</i>)	sol (gros)	<i>creuzer</i> (<i>cruche</i>)	<i>denier</i> (<i>bernois</i>)	denier (lausannois)
1	1 1/5	11/2	2	3	4	4 1/2	7 1/2	30	80	90	120	960	1080
	1	11/4	12/3	2 1/2	3 1/3	3 3/4	6 1/4	25	66 2/3	75	100	800	900
		1	11/3	2	2 2/3	3	5	20	53 1/3	60	80	640	720
			1	1 1/2	2	2 1/4	3 3/4	15	40	45	60	480	540
				1	1 1/3	1 1/2	2 1/2	10	26 2/3	30	40	320	360
					1	1 1/8	1 7/8	7 1/2	20	22 1/2	30	240	270
						1	1 2/3	6 2/3	17 7/9	20	26 2/3	213 1/3	240
							1	4	10 2/3	12	16	128	144
								1	2 2/3	3	4	32	36
									1	11/8	11/2	12	13 1/2
										1	11/3	10 2/3	12
											1	8	9
												1	11/8

Commentaire : pour des raisons pratiques, seules les principales unités des deux systèmes monétaires ont été retenues (cf. tableaux 2 et 3). Les éléments de la monnaie bernoise, sous leur désignation française, sont indiqués en italique. Le *thaler* (écu blanc) n'apparaît que dans le dernier tiers du XVII^e siècle.

Tiré de Furrer 1992, p. 128

¹² Froidevaux 2019, pp. 60-61

¹³ Froidevaux 2019, p. 62

¹⁴ Schmutz-Zaech 2007

¹⁵ Degen 2013

En France, le système de compte duodécimal ne subit aucune modification jusqu'en 1793, date de l'adoption du système métrique décimal (à base 10). En 1795, le franc d'argent remplace la livre comme unité de compte monétaire¹⁶. Pendant la République helvétique, la tentative de s'adapter au système décimal français en créant le franc suisse (d'une valeur de 10 *Batzen* ou 100 centimes) échoue en raison de pénurie de métal précieux. Dans la première moitié du XIX^e siècle, des francs de poids, d'alliages et d'empreintes différents sont émis par les cantons souverains jusqu'à la centralisation de la frappe monétaire par la Confédération en 1848. Dès lors le franc se divise en 100 centimes et correspond au franc français par son titre, son poids et son diamètre¹⁷.

On s'aperçoit de la complexité du calcul, toujours en relation avec la valeur des monnaies réelles en circulation et la région. Pour faciliter les opérations comptables, des abréviations étaient utilisées sur les tables de comptes et dans les documents¹⁸. À la livre *parisis* (lp) et la livre tournois (lt) ou la livre sans précision (liv., £, lb ou lib), le florin (f ou fl), le gros (g), le sou (ß ou ss) ou le denier (d) par exemple, s'ajoutent des chiffres romains pour les sommes comme M pour 1000 livres, D pour 500 livres, C pour cent livres et ainsi de suite jusqu'à V pour cinq livres, ßX pour dix sous et en minuscules v pour désigner cinq sous ou vi pour six deniers.

La monnaie de compte est généralement étudiée par les historiens et les économistes alors que le numéraire à valeur libératoire l'est davantage par les numismates, pourtant il est nécessaire de comprendre les deux notions. En effet, si la parité des monnaies reste la même au fil des siècles, dans la vie quotidienne, les dévaluations et les renforcements des espèces métalliques à l'origine des hausses de prix et des crises économiques influent notamment sur le pouvoir d'achat et les salaires.

Carine Raemy Tournelle

Conservatrice au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne

Bibliographie

Amandry 2001

M. Amandry (dir.), « Florin », dans *Dictionnaire de numismatique*, Paris, 2001, p. 228.

Degen 2013

A. Degen, « Franc », *Dictionnaire historique de la Suisse* en ligne, version du 11.07.2013 <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013671/2013-07-11/>

Dieudonné 1948

A. Dieudonné, « Les comptes par livres, sous et deniers », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France 1943-1944*, 1948, pp. 130-135.

¹⁶ Le franc est créé en 1360. D'abord en or, puis en argent, il est peu frappé au cours des siècles, mais demeure une référence. Des pièces d'argent libellées en « francs » réapparaissent en 1795 et deviennent l'unité monétaire, puis l'unité de compte de la République. La Suisse s'adapte et adopte également le système de compte décimal, un franc valant 10 *Batzen* et 100 centimes. Cf. Degen 2013

¹⁷ Degen 2013

¹⁸ Schärli 2003, p. 98

Froidevaux 2019

C. Froidevaux, *Histoire économique et monétaire en Suisse occidentale (1589-1818)*, Vol.1 : *Pouvoir, monnaie et faux-monnayage*, 2019, pp. 56-65.

Furrer 1992

N. Furrer, « La monnaie lausannoise à l'époque moderne », *Revue historique vaudoise* 100, 1992, pp. 103-128.

Furrer 2010

N. Furrer, *Vade-mecum monétaire vaudois XVIe-XVIIIe : systèmes et parités monétaires, cours d'espèces, prix, revenus et dépenses dans le pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne, 2010.

Lardin 2007

P. Lardin, « Monnaie de compte et monnaie réelle : des relations mal étudiées », *Revue européenne des sciences sociales* XLV-137, 2007, pp. 45-68.

Moser 2005

M.-H. Moser, « L'hôpital Notre-Dame de Lausanne », dans *Les hôpitaux vaudois au Moyen Age: Lausanne, Lutry, Yverdon*, Lausanne, 2005, pp. 3-95.

Schärli 2003

A. Schärli, *Compter avec des jetons. Tables à calculer et tables de compte du Moyen Age à la Révolution*, Lausanne, 2003.

Schmutz-Zaech 2007

D. Schmutz et B. Zaech, « Florin », *Dictionnaire historique de la Suisse* en ligne, version du 13.03.2007 <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013675/2007-03-13/>

Schmutz 2010

D. Schmutz, Livre (monnaie), *Dictionnaire historique de la Suisse* en ligne, version du 28.09.2010 <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013670/2010-09-28/>



Batz de 10 *Rappen* (centimes) en billon, frappé par la République helvétique à Berne, 1803. MMC18780

© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo : Stéphane Ramseyer

Les richesses insoupçonnées de vos archives

Un mouchoir pour le jubilé de l'Abbaye d'Yverdon

Si, aujourd'hui encore, les archivistes s'occupent surtout de documents papier, des objets leur sont aussi confiés, comme ce mouchoir de soie de 1919, remis aux Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains en 2012. Le motif montre le bâtiment du tirage, qui abrite depuis une vingtaine d'années l'Office du tourisme, les cibles, les peupliers bordant le Canal oriental, deux arbres (marronniers ?) devant le bâtiment et le Jura.

La société de l'Abbaye d'Yverdon a produit ce mouchoir, sans doute en plusieurs exemplaires, à l'occasion de la commémoration de son centenaire. Mais ni le donateur, ni les membres les plus au fait de son histoire n'ont pu nous indiquer à qui il était destiné. Sans archives de la société, en grande partie détruites dans un incendie, ni information dans la presse yverdonnoise, il n'a pas été possible d'en savoir davantage.

Il est courant que des objets accompagnent la commémoration d'un événement. Dans le cas des sociétés locales, ceux-ci nous parviennent en général avec les archives papier et sont autant de témoignages des moments forts de leur existence. Parmi les coupes, gobelets, channes, assiettes, médailles, cocardes et fanions, le mouchoir semble plus rare et un peu surprenant pour le jubilé d'une société de tir.

Les archivistes et historiens¹⁹ à qui nous avons posé la question n'ont pas connaissance de pièces similaires. Mais d'autres membres de l'AVA ont peut-être déjà rencontré des objets de ce type et seront intéressés à nous le faire savoir. Toute information sera bienvenue.

Catherine Guanzini et Patricia Brand
Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains



*Mouchoir de soie, 25,5 x 26,5 cm, ourlets cousus main (Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains : OBJ 26)
Photographie : Louis Tacheron*

¹⁹ Nous remercions David Auberson, Delphine Friedmann, Gilbert Marion, Nicole Meystre et Renato Pacozzi qui ont pris la peine de répondre notre demande.

*Le comité souhaite présenter chaque année, dans son rapport d'activité, un document, un objet ou une anecdote historique insolite tirée de vos archives.
N'hésitez pas à nous communiquer vos articles*

En complément aux activités de l'AVA : un exemple de médiation culturelle

La reconstitution d'une élection yverdonnoise du 18^e siècle : de la mise en valeur d'un objet à la découverte d'une pratique

L'association Les 18èmes d'Yverdon et Région²⁰, créée en 2013, s'est donné pour but de faire découvrir à un large public le 18^e siècle yverdonnois en se fondant sur les recherches historiques. Pour y parvenir, elle privilégie la reconstitution qui offre d'intéressantes animations lors des événements qu'elle organise. Après la réalisation de vêtements, de recettes et de jeux, ses membres se lancent en 2016 un nouveau défi : reconstituer une élection telle qu'elle se pratiquait à Yverdon et dans les villes vaudoises tout au long du 18^e siècle. Défi qui a exigé, outre les recherches dans les archives de plusieurs communes vaudoises, la réalisation des fac-similés d'un scrutin à ballottes avec ses ballottes (ill. 1) et du sac pour les tirer au sort. S'y est ajouté aussi la tenue du bailli, chapeau compris.

Repérer des objets

L'idée du projet est venue des deux scrutins à ballottes conservés au Musée d'Yverdon et région dont on savait qu'ils servaient pour l'élection des conseillers de ville sous l'Ancien Régime, élections dans lesquelles le sort jouait un rôle. Si l'on comprenait aisément le fonctionnement du scrutin – mettre une ballote (bille) dans un orifice et la récupérer dans un tiroir – son rôle dans le déroulement de l'élection était méconnu.

Comprendre la pratique

Pour comprendre l'articulation entre les objets (scrutin et ballottes), le but (attribuer une charge), les protagonistes (les conseillers et le bailli) et le sort, des recherches ont été menées dans les archives et les musées d'Yverdon-les-Bains, de Lausanne, Lutry, Morges, Moudon, Nyon et Vevey. Entre 1712 et 1730 environ, ces villes, à l'exception de Nyon, ont adopté une nouvelle procédure pour désigner leurs conseillers, inspirée d'un modèle similaire. Et dans chacune subsistent, sous forme d'écrits (règlements, procès-verbaux, récits) et d'objets, des traces de la pratique et de la place qu'y occupe le tirage au sort. La lecture des textes et l'observation simultanée des objets nous ont permis de comprendre et décrire la procédure et de montrer que le sort intervenait moins pour désigner l'élu que pour déterminer si le vote de l'électeur serait compté ou non²¹.

En effet, c'est la couleur de la ballote (noire, blanche / argentée, dorée) qui décide si le vote sera comptabilisé ou non. Ce tirage au sort est reconduit à chaque étape de l'élection. Derrière ce procédé, il y avait l'intention de rendre l'achat de voix inutile.

²⁰ <https://www.les18emesyverdon.com>

²¹ Patricia Brand et Catherine Guanzini : « Rôle du tirage au sort dans les pratiques électorales au XVIII^e siècle. Le cas d'Yverdon et des villes vaudoises », In Antoine Chollet et Alexandre Fontaine (dir.), *Expériences du tirage au sort en Suisse (XVI^e-XXI^e siècles)*, Bibliothèque am Guisanplatz, Publication en série, n° 74, 2018, https://eu.alma.exlibrisgroup.com/view/delivery/41BIG_INST/12360808990001791

Reconstituer l'élection

Après trois ans de travail, la connaissance des phases de l'élection acquise, les fac-similés des objets réalisés, il devenait possible de reconstituer l'élection (ill. 2), dans la salle même où elle se tenait dès 1773.

En effet, les autorités yverdonnoises se sont installées dans le nouvel hôtel de ville d'Yverdon en novembre 1773. Pour être proche de cette réalité, le choix s'est porté sur l'élection du 4 septembre 1775 qui avait vu François Frédéric Bourgeois accéder au Conseil des Douze et François Jean Albert Miéville lui succéder au Conseil des Vingt-Quatre.

Dès lors, de nouvelles questions, très concrètes, ont surgi. Quels conseillers appartenaient au Conseil des Douze ? Au Conseil des Vingt-Quatre ? Quelle place occupait chacun sur les bancs adossés aux parois ? Où le bailli était-il assis ? Quelle était son implication ? Qui disait la prière ? Qui présidait ? Qui comptait les ballottes ? Le comptage était-il surveillé ? Se déroulait-il dans l'isolement (« derrière le rideau ») ou devant les conseillers ? Comment les résultats étaient-ils annoncés ? Le score de chaque candidat était-il dévoilé ou tu ? Combien de temps durait une élection ? etc.

Pour les premières représentations proposées en 2019, une solution vraisemblable, parfois inspirée des pratiques récentes, a été imaginée pour chaque question. Mais les recherches se poursuivent et devraient apporter de nouvelles réponses. Par contre, deux anachronismes relèvent d'un choix délibéré et assumé : la présence du public, indispensable pour remplir les buts de l'association, et l'attribution de nombreux rôles de conseillers à des femmes qui, nous le savons, n'avaient alors accès ni aux charges attribuées aux bourgeois ni à la salle où se réunissaient les conseillers.

Transmettre

Au printemps 2019, la reconstitution de l'élection de 1775 a été présentée à deux classes du Gymnase d'Yverdon dans le cadre de l'enseignement en histoire, dans les locaux de l'école. Sous la conduite des soussignées et de leurs enseignant-e-s, les élèves ont tenu le rôle de conseillers, tiré leur ballotte et voté. Un vote bien différent de celui que la plupart d'entre eux peuvent exercer depuis leur récente majorité.

Quelques mois plus tard, c'est à l'hôtel de ville d'Yverdon-les-Bains que les membres de l'association rejouaient l'élection devant un public qui, dans sa majorité, avait suivi le projet depuis ses débuts.

Faute d'informations sur la durée des opérations, potentiellement très longues au vu de leur nombre, seules les phases clés de l'élection ont été conservées pour les présentations.

Reconstituer l'élection du 4 septembre 1775 a fait découvrir une pratique tombée dans l'oubli et très éloignée de la procédure de vote et d'élection actuelle tout en mettant en avant un pan de l'histoire yverdonnoise et vaudoise. Pour les plus passionné-e-s, elle a alimenté quelques discussions animées sur l'utilité de réintroduire un peu de tirage au sort dans la désignation à certaines fonctions publiques. Le débat se poursuit.

Catherine Guanzini et Patricia Brand, membres du comité de l'association Les 18èmes d'Yverdon et Région et archivistes de la Ville d'Yverdon-les-Bains



III. 1

Fac-similés du scrutin et des ballottes réalisés par Libé Vos, ébéniste, d'après une pièce conservée au Musée d'histoire de Berne. Photo : Henri Guanzini.



III. 2

Philippe Bardel (Gouverneur Correvon) dépose sa ballote dans le scrutin. Il porte la tenue qu'il a réalisée dans les ateliers de reconstitution de costumes, sous la direction de Léo Berney. Photo : Henri Guanzini.

Règlement du Prix AVA

Nom

Prix de l'Association vaudoise des archivistes.

Contexte

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) a créé un prix récompensant un travail de bachelors effectué par un-e étudiant-e d'une HES, filière information documentaire. Ce prix a été approuvé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2012.

Buts

Le prix de l'Association vaudoise des archivistes doit contribuer à renforcer :

- les liens entre l'AVA et les enseignant-e-s HES proches du domaine archivistique,
- la reconnaissance de la filière archivistique de la formation ID,
- la réflexion archivistique.

Périodicité et nature du prix

Le prix peut être attribué une fois par année et s'élève à CHF 600.00 net.

Le prix est donné lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Conditions

Le travail, rédigé en français, doit répondre aux buts susmentionnés.

Conformément aux buts de l'AVA, il n'est pas nécessaire que le candidat ou le travail récompensé aient un lien avec le canton de Vaud.

Le travail est proposé au comité de l'AVA par le professeur qui l'a dirigé avec une brève justification. Il doit être envoyé au moins 6 semaines avant la remise des diplômes, 8 semaines si l'envoi a lieu pendant la pause estivale.

L'envoi se fait au format pdf à l'adresse [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch).

Jury

Le comité de l'AVA choisit le travail récompensé. Pour ce faire, il s'organise librement.

Il peut renoncer à attribuer le prix sans devoir fournir de justification particulière. Il n'y a pas de voie de recours.

Présentation du travail

L'étudiant-e distingué-e devra rédiger un article pour le rapport d'activité de l'AVA et sera invité-e à présenter son travail devant les membres de l'AVA lors de l'assemblée générale de l'association.

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale– 1000 Lausanne

www.archivistes.ch [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch)

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

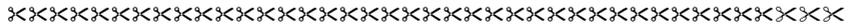
No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- membre collectif **Fr. 90.--** par an
- membre individuel **Fr. 30.--** par an
- membre étudiant/chômeur **Fr. 20.--** par an

Date : Signature :



Case postale – 1000 Lausanne

www.archivistes.ch [ava\(at\)archivistes.ch](mailto:ava(at)archivistes.ch)

BULLETIN DE COMMANDE

..... ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00

..... ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00

..... ex. Brochure « Les archives privées dans les communes » à Fr. 15.00

Les brochures suivantes peuvent être consultées sur le site www.archivistes.ch

- Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservation
- Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :



Association vaudoise des archivistes

www.archivistes.ch

ava@archivistes.ch